



## Sélection interrégionale du Petit MORIN. Parcours classique

DIMANCHE 26 FEVRIER 2006.

### Organisation :

CLUB de VERDELLOT et COMMISSION DESCENTE ILE DE France.

R1: Bertrand LAURENT.

Juge Arbitre Principale: Chantal MERCIER,

Juge Arbitre adjoint, représentant de la Commission : François GREHAN.

Responsables informatique : Gilles GAUD et Jean - Guillaume BONNET.

### Parcours :

Le Petit MORIN à VERDELLOT, 25 Kms à l'Est de COULOMMIERS et 20 Kms au Sud de la FERTE sous JOUARE.

Parcours de classe I, II sinueux, en débit naturel.

Départ : au niveau du transformateur EDF sur la D31 (2Kms en amont de La COUARDE)

Arrivée : à la base CK de VERDELLOT.

**Cette course est ouverte aux catégories de cadets à vétéran 2**

***Le niveau pagaie Bleu eau vive est demandé !***

### Programme du samedi :

Navigation libre de 10h à 17h. (sous la responsabilité des clubs)

12H : Affichage de la liste de départ.

15H – 17H : Vérification et présentation des certificats médicaux et livrets pagaies couleurs pour les compétiteurs dont ces informations ne figurent pas sur la base fédérale 2006.

Distribution des dossards par club. A la base CK de Verdelot.

### Programme du dimanche :

9h à 10h30 : Navigation libre (sous la responsabilité des clubs)

9H – 10H30 : Distribution des dossards et vérifications des licences, pagaies couleurs, par club au Départ pour les clubs qui ne viennent que le dimanche.

11H00 : Premier départ de la sélection inter régionale.

A 15h30 : Proclamation des résultats et remise des récompenses à la base de VERDELLOT

### Règlement sécurité :

Entraînement libre : arrêté ministériel du 4 mai 1995

Compétition : règlement FFCK descente

Contrôle des bateaux par tirage au sort à l'arrivée (tous les compétiteurs devront débarquer dans la zone prévue à cet effet et se présenter au juge arbitre pour savoir s'ils sont contrôlés)



## Sélection interrégionale du Petit MORIN. Parcours classique

**DIMANCHE 26 FEVRIER 2006.**

### **Inscriptions :**

Droit d'inscription : 5,00 € par compétiteur

Envoyer les inscriptions uniquement sur formulaire fédéral, correctement rempli accompagné des frais d'inscriptions et d'un chèque de caution pour les dossards de 100,00€ pour le club à l'ordre de CRIFCK à :

Gilles GAUD  
47 chemin de la montagne  
94 510 LA QUEUE EN BRIE

**Avant le lundi 20 Février 2006.**

*(Cachet de la poste faisant foi)*

**Passé ce délai, inscriptions et règlement sur place 10,00 €**

### **Renseignements :**

Comité Régional Ile de France Canoë Kayak : 01.49.83.77.43 ou [www.crifck.org](http://www.crifck.org)

Gilles GAUD 01.45.94.66.47 ou 06.10.16.58.02

### **Hébergements :**

Hôtel formule 1 de coulommiers 25Kms : 08.91.70.52.30.

Gîte la forge pension complète : « les fans » Villeneuve sur Bellot : 01.46.04.84.33.

Office du tourisme de Rebais (7 Kms) : 01.64.65.47.44.

### **Plan d'accès :**

Par A4 de Paris et Disneyland : Dir. Meaux, Reims, Metz, sortie 18 La Ferté- sous- Jouarre, puis Verdilot et Villeneuve sur Bellot.

Par A4 de Metz, Nancy, Reims : Sortie 19 Montreuil- les- Lions, direction : La Ferté- sous- Jouarre, puis Verdilot et Villeneuve sur Bellot.

Par N4 et N34 de Nancy, Sézanne : direction la Ferté Gaucher, Coulommiers N34. Dans Coulommiers, suivre Rebais, puis sablonnières, Villeneuve sur Bellot.

